

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 23

L'an deux mil vingt et un, le 2 juillet, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel du Couzzy, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 juin 2021

PRESENTS : M. BIAD Brahim, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

Affiché le : 07/07/2021

ABSENTS : Mme BEAUGERIE Delphine (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), Mme BOUCHON Véronique (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), Mme HAY Salomé (Pouvoir à M. VILLAUTREIX Joël), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir M. VALADON Thierry), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir Mme COQUEL Laure), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : M. Brahim BIAD

8. Contrat d'acquisition entre la commune de Boisseuil et Madame Mauduy.

Madame Mauduy demeurant à ce jour 29 route de Limoges à Boisseuil va déménager prochainement dans une habitation plus petite.

Dans ce cadre elle a souhaité faire don à la commune du mobilier suivant :

- un buffet quatre portes Louis XIII,
- un meuble bar,
- deux lustres
- divers meubles.

Ce mobilier permettrait d'équiper la future salle de repos des animateurs et agents d'entretien à la maison de la culture.

Par ailleurs, Madame Mauduy a également proposé de vendre pour un montant de 600 € une table en bois massif d'une taille d'environ 2 mètres sur 80 centimètres avec ses six chaises.

Cette table pouvant notamment servir à l'association des aînés il est proposé d'acheter ce bien mobilier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'accepter le don du mobilier cité ci-dessus,**
- **de valider l'achat de cette table et ses chaises pour un montant de 600 €,**
- **d'autoriser le Maire à signer le contrat d'acquisition avec Madame Mauduy,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

